

UN PATRIMOINE DÉVOILÉ

2015



Zones

Naturelles

d'Intérêt

Écologique

Faunistique

& Floristique



**znief**  
ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Réalisation de  
l'inventaire des  
ZNIEFF-Marines  
de Guyane



## Qu'est-ce qu'une ZNIEFF-Marine ?

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique correspondent à l'inventaire du patrimoine naturel terrestre et marin sur le territoire national et visent à localiser les espèces et les habitats remarquables, rares ou menacés.

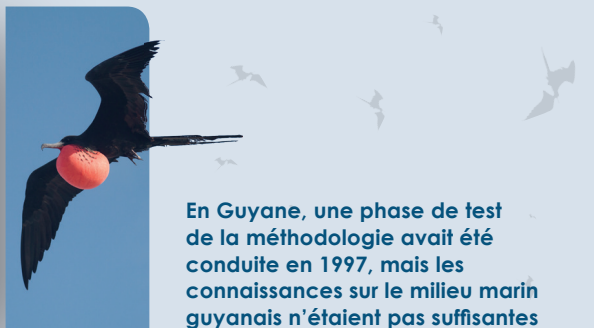
L'inventaire des ZNIEFF n'est pas un programme de conservation ou de protection de la biodiversité. Il constitue un outil de connaissance des milieux naturels qui favorise une meilleure prise en compte des enjeux écologiques par les porteurs de projets et les décideurs locaux.



Ile du Diable - Iles du Salut



Vue aérienne de l'Îlet la Mère



Frégate superbe

L'inventaire des ZNIEFF pour le domaine marin a été lancé par le Ministère de l'Environnement en métropole en 1990, puis a été étendu à l'Outre-Mer en 1995 intégrant les spécificités du milieu marin tropical.



L'Enfant perdu

En Guyane, une phase de test de la méthodologie avait été conduite en 1997, mais les connaissances sur le milieu marin guyanais n'étaient pas suffisantes à cette époque pour lancer un tel programme. L'Analyse Stratégique Régionale conduite quelques années plus tard (2009) par l'Agence des Aires Marines Protégées et les diverses études menées sur les habitats et les espèces ont fait progresser les connaissances permettant ainsi la mise en œuvre de l'inventaire des ZNIEFF-Marines en Guyane en 2015.



# CARTOGRAPHIE des ZNIEFF-Marines en 2015



L'inventaire des ZNIEFF traduit l'état de la connaissance sur les milieux naturels à un moment donné. L'inventaire pour le milieu marin en Guyane a concerné quatre groupes taxonomiques : les oiseaux littoraux et marins, les reptiles, les poissons et les mammifères marins. Ce sont 15 ZNIEFF de type I (765 km<sup>2</sup>) et 3 ZNIEFF de type II (30 095 km<sup>2</sup>) qui ont été identifiées (cf. fiche méthodologie) grâce à la collaboration de nombreux experts et à la compilation des jeux de données existants.



## Légende

- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- Zone Economique Exclusive de Guyane (ZEE)

0 50 100



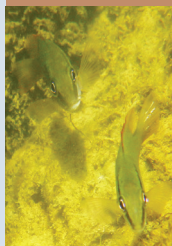
## Les ZNIEFF, un outil d'AIDE à la DÉCISION

La présence d'une ZNIEFF dans une commune atteste de sa qualité environnementale, mettant en lumière les espèces emblématiques, rares, protégées...présentes sur le territoire.

Les résultats de l'inventaire des ZNIEFF pour le domaine terrestre faisait le constat du bon état de conservation des milieux naturels en Guyane, soumis toutefois aux impacts d'un rapide développement démographique et économique. Le milieu marin guyanais, bien qu'encore peu connu et peu exploité, n'échappe pas à ce constat. En effet, les activités humaines en mer se développent et génèrent de nouvelles pressions sur les écosystèmes.



Inventaire en mer des oiseaux et cétacés au large de la Guyane (GEPOG, 2011-2012)



Vivaneau chien



Dauphin à long bec



Aigrette bleue

A la fois outil de connaissance et d'aide à la décision, cet inventaire mis à disposition de tous permet de répondre aux demandes d'informations des naturalistes et des acteurs de l'aménagement du territoire. S'il n'a pas d'implication réglementaire en tant que telle, il doit être consulté dans le cadre de projets pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel et pour faciliter un développement respectueux des enjeux environnementaux.

Cet inventaire permet d'identifier les secteurs les plus propices au développement pour que l'impact soit le plus faible possible sur la biodiversité. Il permet également de calibrer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.



Îlet la Mère et les Mamelles à Cayenne



## Le MILIEU MARIN en Guyane

La Guyane, reconnue pour son domaine forestier, est également une région tournée vers la mer. Son linéaire côtier s'étend sur 300 km et sa Zone Economique Exclusive (ZEE), espace maritime sous juridiction française, occupe près de 140 000 km<sup>2</sup>.

Le littoral se compose de divers habitats : mangroves, vasières, plages, zones rocheuses qui jouent le rôle d'interface Terre/Mer. Les 150 premiers km vers le large correspondent au plateau continental déclinant selon une faible pente et aboutissant à la zone du talus.

Frontière avec le domaine océanique, le talus est constitué d'une pente abrupte dans sa partie Est (passant de 200 m à 3000 m de profondeur en 50 km) composée de canyons et monts sous-marins où vivent grands cétacés et poissons pélagiques.

Le reste de la ZEE est un milieu méconnu et peu exploité.



Couman couman



Albatros à nez  
jaune

L'inventaire des ZNIEFF-Marines s'est basé sur les connaissances des experts et les données existantes. Les informations recueillies se sont révélées fragmentaires selon les secteurs et les espèces ; le niveau de connaissances étant plus élevé sur les sites régulièrement prospectés par les instituts de recherche, les associations environnementales, les gestionnaires de réserves naturelles et les naturalistes.

Ainsi, les tortues marines et les oiseaux sont les groupes les mieux connus, contrairement aux mammifères marins et aux poissons encore peu étudiés à l'échelle du territoire.

L'inventaire des ZNIEFF-Marines contribue donc à identifier les secteurs et espèces qui devraient être mieux étudiés afin d'améliorer notre niveau de connaissance.



Tortue luth sur la plage de Montabo à Cayenne



## La MÉTHODOLOGIE appliquée

Deux types de zones sont désignés :

Les ZNIEFF de type I comprennent des secteurs de faible superficie, mais de grand intérêt biologique ou écologique. Elles sont caractérisées par la présence d'espèces (dites déterminantes) qui justifient une valeur patrimoniale plus élevée que celle des milieux environnants (sites de reproduction, de nidification, nurseries ou nourriceries de jeunes).

L'inventaire des ZNIEFF repose sur une méthodologie scientifique élaborée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Il est mené dans chaque région puis validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du MNHN en assure ensuite la validation définitive et la gestion informatisée.



Envol aux battures de la Karouabo



Sternes de Cayenne

Les ZNIEFF de type II comprennent de grands ensembles riches et peu modifiés. La délimitation de ces zones s'appuie sur leur rôle fonctionnel (territoire d'espèces à large rayon d'action telles que les tortues ou les cétacés, zones d'alimentation) et peut inclure une ou plusieurs zones de type I.



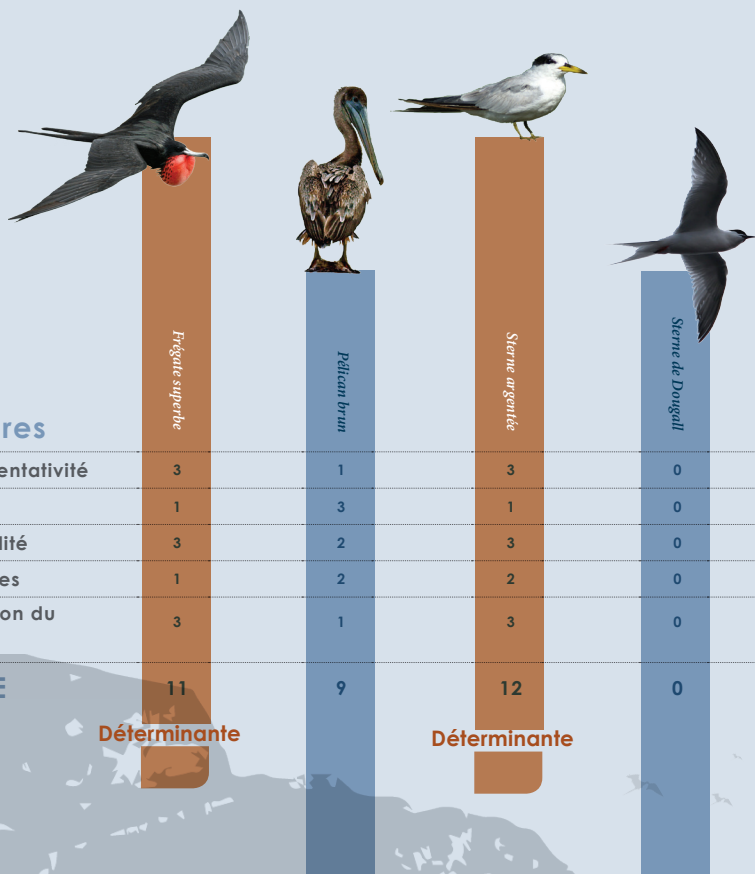
Goref



## Le choix des ESPECES DETERMINANTES

La désignation d'une ZNIEFF repose sur la présence d'espèces à fort intérêt patrimonial appelées espèces déterminantes.

Toutes les espèces ont été évaluées par un collège d'experts suivant une grille reprenant un ensemble de critères de sélection auxquels correspond une cotation. Ce système de notation permet d'obtenir une note finale pour chaque espèce avec un seuil à partir duquel les espèces sont considérées comme déterminantes.



Deux types de listes sont élaborées :

- les espèces déterminantes regroupant les espèces en danger, vulnérables, rares, remarquables, protégées, se trouvant en limite d'aire de répartition...
- les autres espèces regroupant les espèces recensées dans la région, mais non déterminantes et présentant de plus faibles enjeux.



## Les ZNIEFF des CÔTES ROCHEUSES et des ILES

6 ZNIEFF-Marines de type I ont été désignées comprenant les milieux rocheux du littoral tels que les battures de Malmanoury, les îles du Salut, les îles du Connétable ou la côte rocheuse de Kourou et de Cayenne.

Océan  
ATLANTIQUE

Les ZNIEFF de la côte rocheuse de Cayenne et des îlets de Rémire couvrent respectivement une superficie de 19,5 km<sup>2</sup> et 4 km<sup>2</sup>.

Les affleurements littoraux au niveau de ces communes constituent l'une des rares avancées rocheuses du territoire. Ils représentent une entité géomorphologique exceptionnelle au niveau du Plateau des Guyanes.

La faune marine fréquentant ces secteurs est remarquable : mammifères, tortues, oiseaux, mais aussi de grands poissons tels que le Mérou géant y sont fréquemment rencontrés.

L'Enfant Perdu



ZNIEFF de la côte  
rocheuse de Cayenne  
55 | 100

Le Malingre



ZNIEFF des îlets de  
Rémire  
27 | 10

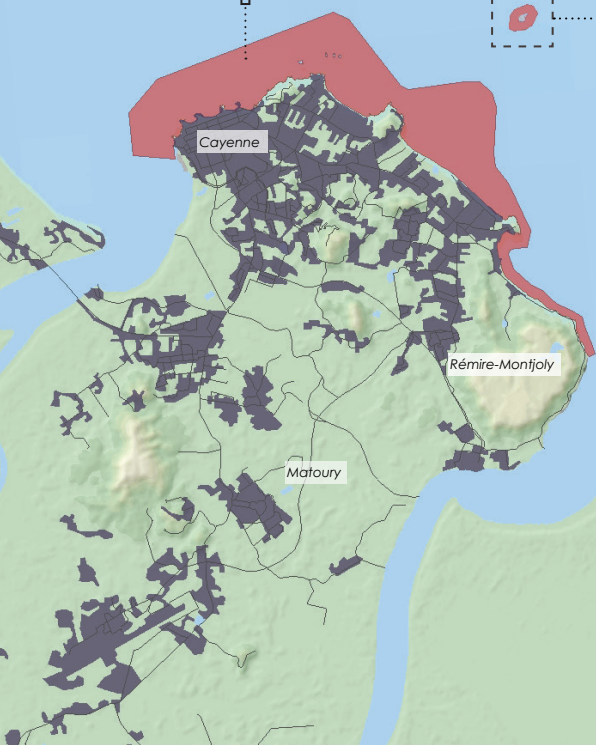
Le Père



La Mère



Les Mamelles



Légende



ZNIEFF de type I



Sols artificialisés

22 | 15

> Autres espèces



Espèces déterminantes

0

5 km





## Les ZNIEFF des FLEUVES et des RIVIERES



9 ZNIEFF-Marines de type I ont été désignées concernant les estuaires des fleuves et des rivières.

Les ZNIEFF de l'estuaire du Maroni et de la rivière de Mana couvrent respectivement 25,5 km<sup>2</sup> et 8 km<sup>2</sup>. La faune associée à ces zones vit sous l'influence des marées et d'un apport en eau douce qui modifie le niveau de salinité du milieu. Il est donc possible d'y observer des espèces marines mais aussi d'eaux saumâtres comme les Lamantins, Sotalies, tortues, oiseaux (aigrettes, limicoles, sternes) et de nombreux poissons (acoupas, machoirans, tarpons). Les mangroves et vasières qui se découvrent à marée basse représentent des zones d'alimentation, de repos, de reproduction et de nurserie pour tous ces animaux.



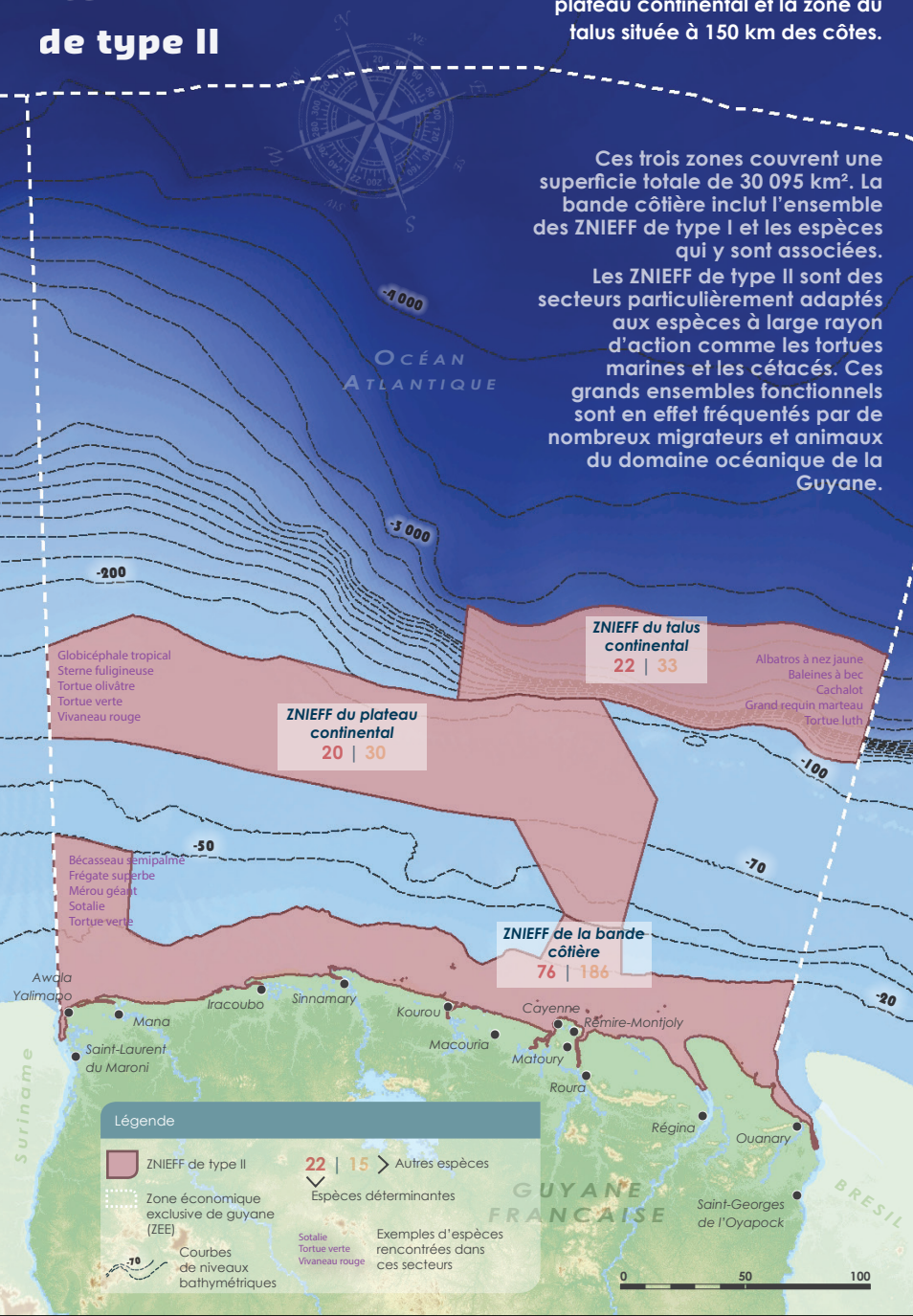


## Les ZNIEFF de type II

3 ZNIEFF de type II ont été désignées sur la bande côtière, le plateau continental et la zone du talus située à 150 km des côtes.

Ces trois zones couvrent une superficie totale de 30 095 km<sup>2</sup>. La bande côtière inclut l'ensemble des ZNIEFF de type I et les espèces qui y sont associées.

Les ZNIEFF de type II sont des secteurs particulièrement adaptés aux espèces à large rayon d'action comme les tortues marines et les cétacés. Ces grands ensembles fonctionnels sont en effet fréquentés par de nombreux migrateurs et animaux du domaine océanique de la Guyane.







Ce livret a été réalisé dans le cadre  
de l'élaboration de l'inventaire  
des ZNIEFF-Marines  
de Guyane

#### **Charte graphique**

Biotope Amazonie-Caraïbes (Septembre 2014)

#### **Mise en page et cartographie**

Benoît Jullian, Société Latitude (Décembre 2014)

#### **Textes**

GEPOG : Amandine Bordin (Décembre 2014)

Biotope : Maël Dewynter

#### **Relectures**

GEPOG : Nyls de Pracontal

RNN de l'île du Grand-Connétable : Kévin Pineau

DEAL Guyane : Arnaud Anselin, Hélène Delvaux,  
Matthieu Villetard

#### **Fonds de cartes**

SRTM 30 m/NASA ; Gebco/BODC,

Bd carto (IGN - Paris 2012) - reproduction interdite

#### **Crédits photographiques**

Jonathan Amirat, Frédéric Bacuez, Antoine Baglan,  
Rachel Berzins, Michel Clément, Maël Dewynter/  
Biotope, Joffrey Ever, Guillaume Feuillet, Michel  
Giraud-Audine, Pierre-Olivier Jay, Benoît Jullian/  
Latitude, Pierre-Yves Le Bail, Thomas Luglia, Kévin  
Pineau/RNNC, Renato Rinaldi, Charles Robertson/  
Sea Center-Texas, Olivier Tostain.

[www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)



Groupe d'Etude  
et de Protection  
des Oiseaux en Guyane